

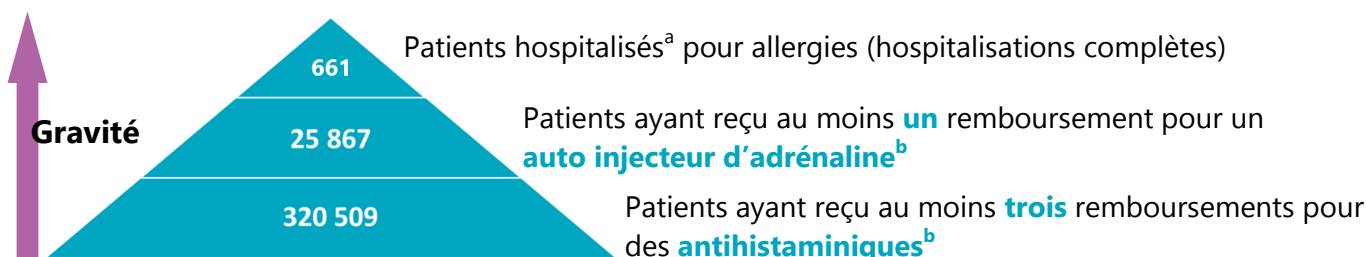
Allergies en Grand Est

Chiffres clés

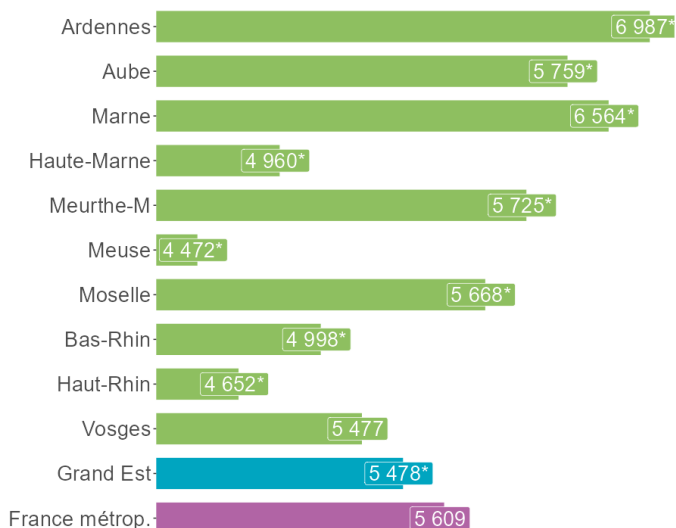
11 475 passages aux urgences enregistrés en 2022 pour **allergies** dans le Grand Est.
Et **320 509** patients ayant reçu au moins **trois** remboursements pour des médicaments **antihistaminiques** la même année.

Les réactions allergiques sévères (anaphylaxie) sont principalement d'origine alimentaire, liée aux piqûres d'insectes, ou médicamenteuse.

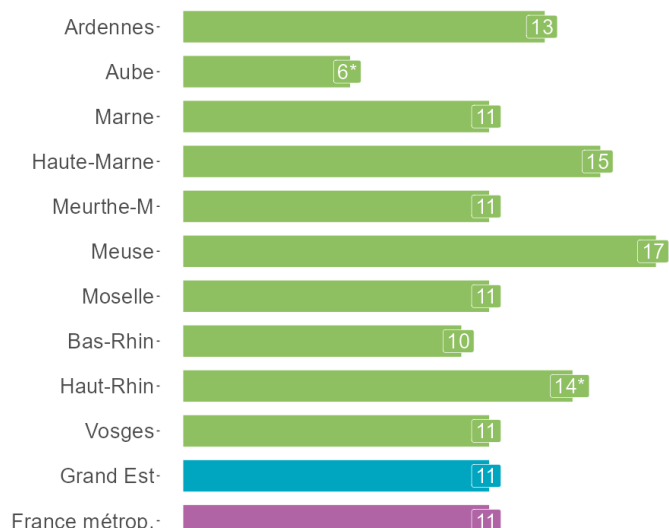
Dans le Grand Est en 2022 :



Des disparités au sein des départements sont observés avec des **taux standardisés^c** pour 100 000 habitants variant par exemple pour les patients hospitalisés de **6 dans l'Aube à 17 en Meuse**.



Taux standardisés de patients ayant au moins 3 remboursements pour des antihistaminiques en 2022 (pour 100 000)

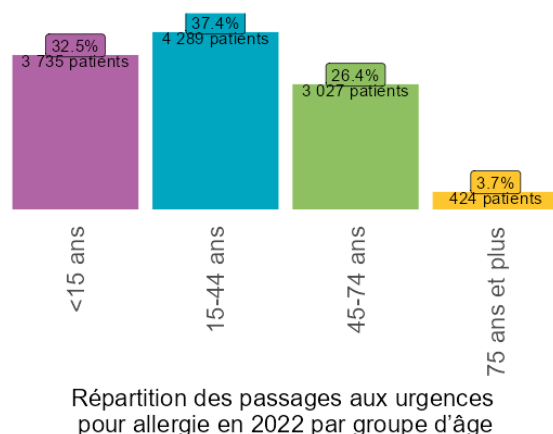
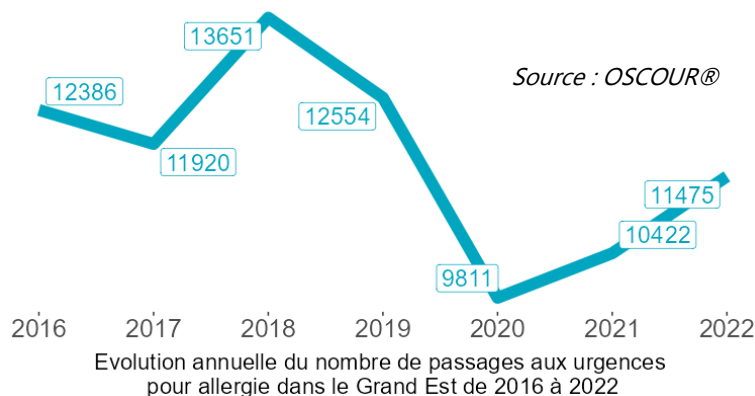


Taux standardisés de patients hospitalisés pour allergies (hospitalisation complète) en 2022 (pour 100 000)

*Différence statistiquement significative^d

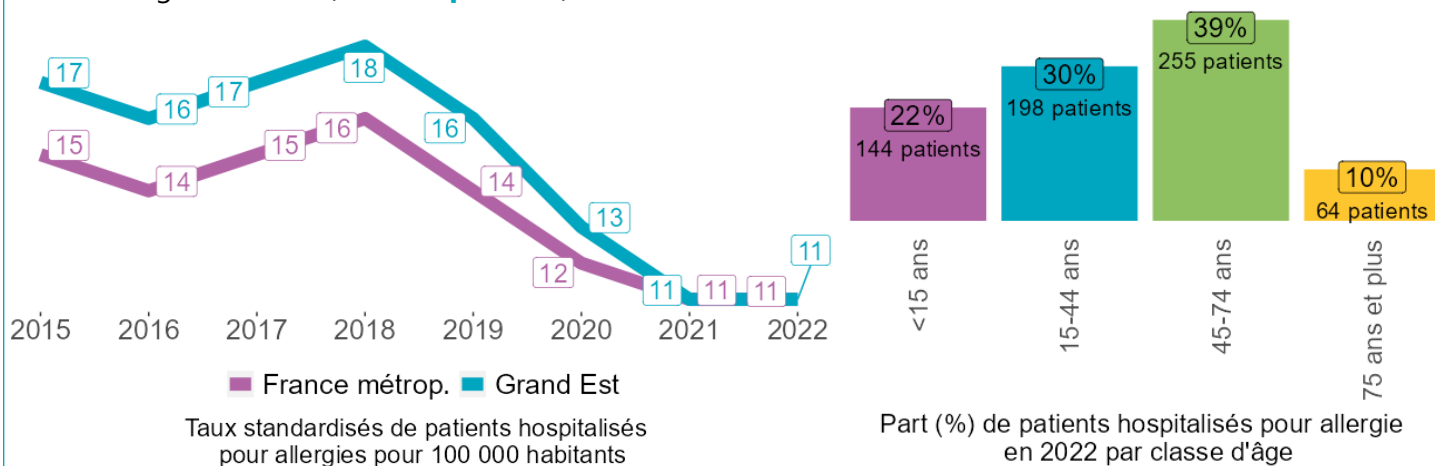
Source : SNDS - DCIR—SNDS—PMSI-MCO

11 475 passages aux urgences pour un regroupement syndromique allergie^e dans le réseau OSCOUR^{®f} du Grand Est ont été enregistrés en 2022, dont **32,5%** chez des moins de 15 ans. **980** ont été suivis d'une hospitalisation.



Concernant les patients hospitalisés^a (pour rappel 1 256 en 2022, dont 661 en hospitalisation complète) :

- un **seul séjour** hospitalier dans l'année en hospitalisation complète est en général réalisé (**680** séjours enregistrés en 2022 - moyenne : 1,03 séjour/patient - max : 2 séjours)
- Les niveaux (taux standardisés pour 100 000 habitants) sont **similaires au niveau national**
- Une **baisse a été observée** à partir de 2020 et les taux standardisés de patients hospitalisés^c restent encore légèrement inférieurs à la période pré-Covid
- Les **moins de 15 ans** représentant **22 %** des patients hospitalisés en hospitalisation complète pour allergies en 2022 (soit **144 patients**)



Source : SNDS - PMSI-MCO

Définitions, précisions méthodologiques et sources :

^a **Patients hospitalisés** : patient ayant été hospitalisé en hospitalisation complète avec un diagnostic principal ou diagnostic relié comportant au moins un des codes CIM10 suivant : L50, T780, T782, T783, T784. Sont exclues ici les hospitalisations de jour (hospitalisation de moins de 24 heures).

^b Médicaments :

Auto-injecteur d'adrénaline : Traitement d'urgence d'une réaction allergique sévère. Codes ATC utilisés : C01CA24

Antihistaminiques : Traitements des états allergiques. Codes ATC utilisés : R06

^c **Taux standardisé** : Les taux sont standardisés sur la répartition de la population par tranche d'âge quinquennale de la France entière en 2018 (autorise les comparaisons géographiques et temporelles). Les nombres et taux sont localisés au lieu de domicile du patient

^d **Tests de significativité** : Les tests de significativité sont réalisés au seuil de 95 % par rapport au Grand Est pour les départements et par rapport à la France métropolitaine pour le Grand Est.

^e **Regroupements syndromiques** : Groupes de diagnostics médicaux construits pour les besoins de surveillance de Santé publique France. Le regroupement syndromique^a allergies inclut l'urticaire, le choc anaphylactique dû à une intolérance alimentaire, le choc anaphylactique sans précision, l'œdème angioneurotique, l'allergie sans précision

^f **Réseau OSCOUR®** : Organisation de la surveillance coordonnée des urgences. C'est l'une des quatre sources du système de surveillance sanitaire des urgences et des décès SurSaUD®

Sources des données pour cette fiche : SNDS- PMSI -MCO, SNDS-DCIR, OSCOUR®, Insee - exploitations ORS Grand Est

Décembre 2023

Travail réalisé par l'ORS Grand Est — financé par l'ARS Grand Est

Remerciements à Santé publique France Grand Est pour la fourniture des données de passages aux urgences

ORS Grand Est — Tél. 03 88 11 69 80 —
contact@ors-ge.org — <https://ors-ge.org/>